

ployé dans le rhumatisme chronique. Tenkinson (de Manchester), Bardsley et Kellie, cités par MM. Mérat et de Lens dans leur *Dictionnaire de thérapeutique*, l'avaient préconisé; le docteur Garrod dit avoir, pendant plusieurs années, prescrit la solution de Fowler dans l'arthrite déformante, mais il s'est demandé s'il ne fallait pas lui imputer des congestions graves du foie, qu'il a vues survenir chez ses malades, et il ne dit pas s'il a continué à en faire usage.

Je n'ai prescrit l'arsenic à l'intérieur que dans les cas où les bains étaient impossibles ou me paraissaient contre-indiqués. Je l'ai administré alors sous forme de solution de Fowler ou d'une solution au centième d'arséniat de soude.

Il y a six ans, j'ai soumis à cette médication un tuberculeux atteint de rhumatisme chronique; il a quitté l'hôpital guéri, en apparence du moins, de cette double affection; mais dans d'autres cas, elle m'a semblé réussir moins bien que le traitement balnéaire.

Quelques médecins, depuis la publication de mon travail, ont combiné les deux médications et disent s'en être bien trouvés.

S'il m'est permis de m'en rapporter à mes propres observations, je crois que les bains arsenicaux suffisent dans beaucoup de cas, et qu'alors leur innocuité doit les faire préférer; j'admets cependant que l'usage combiné des deux méthodes peut être opportun chez certaines maladies; et dans les cas où la médication balnéaire n'est pas applicable ou reste inefficace, on devra recourir à l'usage interne du médicament avec les précautions qu'il exige.

Pour tirer de ces bains l'effet qu'on en peut attendre, il faut observer la forme de la maladie et tenir compte de certaines circonstances accessoires, qui m'ont paru avoir sur le résultat une influence décisive. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, tantôt la maladie est franchement chronique, les phénomènes réactionnels sont nuls ou peu accentués, et l'excitabilité nerveuse est modérée; si l'affection a revêtu au début des caractères d'acuité, depuis longtemps ils se sont effacés: c'est la forme chronique.

D'autres fois, le rhumatisme est subaigu par sa forme, chronique par sa durée, l'excitabilité nerveuse est excessive, elle retentit sur l'appareil circulatoire, ou bien encore l'affection arthritique appartient à cette variété de maladies chroniques constituées par une série de paroxysmes, de bouffées fluxionnaires qui s'éteignent pour renaître et se succèdent les unes aux autres.

Dans le premier cas, dans la chronicité vraie, je prescris des bains

dans lesquels je fais dissoudre le mélange suivant: sous-carbonate de soude de 100 à 150 grammes, arséniat de soude de 1 à 8 grammes. En même temps, je prescris à l'intérieur un mélange d'extrait de quinquina et d'iodure de potassium de 50 centigrammes à 1 gramme du premier, de 25 centigrammes à 75 centigrammes du second; tantôt je délaye ces substances dans une potion, tantôt je les réunis en pilules (1).

Cette médication interne est administrée en plusieurs doses avant les repas, et gouvernée de manière à ne pas fatiguer les organes digestifs; car s'il est indiqué de stimuler, de régulariser l'activité du travail nutritif, dont la résolution semble une dépendance, il est important de ne pas développer dans l'appareil gastro-intestinal une excitation morbide qui pourrait retentir dans tout l'organisme.

L'association de l'arséniat et du carbonate sodique m'a paru constituer un mélange plus puissamment résolutif, mais beaucoup plus excitant que l'arséniat seul; c'est donc à ce dernier qu'on doit surtout s'adresser toutes les fois que l'on aura à craindre une stimulation trop énergique. Ainsi chez les malades du second groupe, lorsque la maladie n'est pas franchement chronique, ou est trop rapprochée de la période aiguë, si elle a débuté sous cette forme; chez ceux dont la circulation est accélérée, dans les cas où la douleur est violente et où le système nerveux vibre d'une manière excessive sous la moindre impression, dans toutes ces circonstances, j'emploie l'arséniat de soude seul ou presque seul, et j'en porte la dose de 2 à 10 grammes. J'y ajoute quelquefois 250 grammes de gélatine, dans la pensée que cette addition d'une substance organique peut favoriser l'absorption du principe minéral, et surtout pour me rapprocher davantage dans la constitution de mes bains artificiels de celle des eaux naturelles, dont la plupart, outre les éléments salins, renferment une matière azotée.

Le plus souvent j'ajoute à l'arséniat une forte quantité de sous-carbonate, dont je nuance les doses suivant l'excitabilité de l'organisme. Chez les sujets très-débilisés et dans les formes franchement chroniques, j'ai quelquefois ajouté du chlorure de sodium, ce qui représente la minéralisation des eaux de la Bourboule, ou associé l'arséniat de soude avec le polysulfure de sodium.

*Température, durée et nombre des bains.* — Les bains doivent être pris

(1) Gueneau de Mussy. *Du traitement du rhumatisme nouveau par les bains arsenicaux* (*Bulletin de thérapeutique*. Septembre 1864.)



tièdes. Cette température paraît être favorable à l'absorption, et d'un autre côté, la thermalité a une grande part dans les propriétés excitantes des bains. Leur température variera donc dans d'étroites limites, suivant les dispositions particulières et les habitudes de chaque malade, *ad gratum tepiditatem*. C'est en général entre 33 et 36 degrés centigrades. Leur durée est de trois quarts d'heure à une heure et demie ; les sensations éprouvées dans le bain doivent être interrogées pour la fixer.

Au début du traitement, je donne un bain tous les deux jours. S'ils sont bien supportés, j'en donne deux, trois, quatre de suite, ménageant des repos de temps en temps, afin de laisser la stimulation qu'ils déterminent se modérer et se régulariser pour accomplir son effet consécutif, qui doit être de ramener à leur type normal les mouvements organiques qui en sont déviés. C'est là une règle d'une application très-générale en thérapeutique : après avoir sollicité l'action de l'organisme vivant avec une suffisante énergie, il faut savoir attendre cette action, en apprécier la direction avant de reconrir à une incitation nouvelle ; car celle-ci, provoquée d'une manière injudicieuse, peut dépasser le but où l'on tend.

J'exige que les malades gardent le lit pendant une heure ou deux après chaque bain ; et j'attache une très-grande importance à cette prescription. Ces bains amènent souvent un mouvement fluxionnaire périphérique, une hypercrisie cutanée, qu'il faut craindre de troubler, et que le moindre refroidissement peut arrêter.

Dans le second groupe de malades, plus que dans le premier, on peut rencontrer l'indication d'administrer l'arsenic à l'intérieur. Dans les cas où la potion iodurée serait rendue inopportune par la réaction fébrile, par l'activité du travail phlegmasique, et où cependant existe un état cachectique qui appelle des modifications de la nutrition ; ou bien encore quand les bains employés seuls n'amènent pas une amélioration suffisante ; dans ces circonstances, j'ai administré quelquefois la solution de Fowler ou la solution d'arséniate de soude, mêlées à du sirop de quina ou du sirop antiscorbutique.

Quand les douleurs sont très-vives, quand les bains les exaspèrent outre mesure, j'ai donné souvent à l'intérieur la poudre de semence de ciguë en pilules de 5 à 10 centigrammes, associée, ou, dans les cas d'agrypnie, quelque préparation opiacée (poudre de Dower, masse de cynoglosse). Il faut surveiller l'action de ces préparations calmantes sur l'estomac ; l'intégrité de l'action digestive est un point capital dans le traitement des maladies chroniques.

*Effets immédiats des bains arsenicaux.* — La plupart des malades éprouvent, pendant le bain, de légers picotements à la peau, avec un sentiment de mieux-être, de légèreté, d'alacrité, de souplesse dans les articulations, et d'énergie musculaire qu'ils conservent pendant quelque temps après être sortis du bain. S'ils prennent le lit, leur peau devient le siège d'une chaleur diffuse, de prurit et souvent de moiteur. Comme la fonction sudorifique, la sécrétion rénale est généralement augmentée.

Après ces premiers effets, il n'est pas rare que les malades accusent une exacerbation de douleurs, accompagnée quelquefois de craquements dans les articulations malades. Cette exacerbation peut être assez accentuée pour réclamer l'emploi des calmants, soit à l'intérieur, soit plus souvent en applications topiques. Dans ce cas, je prescris fréquemment un liniment renfermant, pour 100 grammes de véhicule, des extraits de belladone, de ciguë, de jusquiame, thébaïque (de chaque 3 grammes).

Il faut, du reste, rassurer le malade sur cette exagération passagère de ses souffrances, lui dire qu'elle exprime l'impression du médicament sur l'organisme, et qu'elle annonce un travail réparateur.

D'autres fois, sans éprouver de douleurs vives, les malades sont tourmentés par une agitation, des inquiétudes dans les membres, de la jactitation, une sensation de chaleur et de prurit qui trouble le sommeil et les porte à désirer l'impression du froid. L'arséniate seul, dans ces circonstances, doit être préféré au mélange d'arséniate et de carbonate sodiques. Dans ces cas, également, il convient d'intercaler entre les jours de bain, des jours de repos.

Chez plusieurs malades, j'ai observé, à la suite de ces bains, une véritable poussée, une éruption érythémateuse, accompagnée d'un prurit intense, parfois limitée aux articulations du genou et du coude dans le sens de l'extension.

La première année où j'ai mis cette médication en usage, j'ai vu quelquefois de la diarrhée, beaucoup plus rarement des vomissements suivre les premiers bains. Un seul de mes malades eut de la diarrhée pendant toute la durée du traitement, les jours où il prenait son bain, ce qui ne l'empêcha pas de guérir et même d'acquiescer de l'enbonpoint. Dans ces dernières années, cet accident ne s'est reproduit qu'une seule fois. Je me suis demandé, vu sa rareté, jusqu'à quel point il devait être imputé aux bains ?

L'effet le plus intéressant de cette médication est celui qui se manifeste



dans le foyer morbide. Souvent, après un petit nombre de bains, la tuméfaction a diminué, la souplesse remplace la rigidité des articulations. Quand les désordres du squelette ne sont pas trop considérables, les membres déviés reviennent peu à peu à leur direction normale. Je ne prétends pas que la déformation disparaisse complètement ; mais elle diminue, et surtout elle cesse de mettre obstacle à l'action des membres. Il est probable que ce travail réparateur agit efficacement sur les lésions osseuses les plus récentes et sur les dépôts morbides développés dans les parties molles. En même temps, les muscles qui s'étaient atrophiés par défaut d'exercice semblent se développer ; les espaces intercostaux sont moins déprimés.

Dès que la maladie est enrayée, quand la fluxion articulaire a diminué, le massage, des exercices gymnastiques rythmés et répétés plusieurs fois chaque jour, principalement dans le bain, contribuent puissamment à hâter le retour des membres à leur direction normale et le rétablissement de leurs fonctions. Les premières fois, ces manœuvres sont douloureuses et accompagnées de craquements qui ne dépendent pas seulement du frottement des surfaces articulaires altérées, mais de la rupture des brides qui s'opposent à leur mouvement. Il faut y procéder avec une grande prudence, graduer l'étendue et la durée de ces mouvements, ne rompre chaque jour qu'un petit nombre de ces adhérences morbides, sous peine de s'exposer à des accidents inflammatoires.

Dans quelques cas, la modification est aussi rapide que profonde. J'ai vu une malade impotente depuis sept ans, marcher, se servir de ses membres après une vingtaine de bains ; et un an après, bien qu'elle exerçât un métier fatigant, son rétablissement ne s'était pas démenti. Le plus souvent, soulagés après sept ou huit bains, les malades en ont dû prendre une trentaine au moins pour recouvrer l'usage des articulations malades.

Dans quelques cas, cette médication a soulagé sans guérir ; plus rarement, elle a complètement échoué. Je dirai bientôt quels sont les cas qui se sont montrés spécialement rebelles. La nutrition générale est presque toujours heureusement modifiée ; l'hématose semble plus active ; la peau se colore en même temps que les malades prennent de l'embonpoint.

Quand on a obtenu un résultat favorable, il serait imprudent, sous peine de s'exposer à une récurrence, de suspendre le traitement avant que l'organisme ait été soumis pendant un temps suffisant à son action modificatrice. Les malades, délivrés de leurs atroces douleurs, retrouvant la

liberté de leurs membres, veulent quelquefois abandonner prématurément la médication qui leur a procuré ces avantages.

Il faut, dans les maladies chroniques, prolonger suffisamment l'action thérapeutique pour neutraliser cette tendance à la récurrence qui peut relever à la fois de l'habitude morbide et de la persistance de la diathèse après l'extinction de ses manifestations. Il importe de ne pas cesser trop brusquement l'emploi du modificateur qui a amené la guérison ; il faut, y revenant par intervalles, en éloigner plutôt qu'en diminuer les doses. Ainsi, le malade fera sagement de recourir, de temps en temps, à l'usage des bains, alors surtout que le retour des douleurs l'avertit que la diathèse veille encore et médite une nouvelle explosion.

Je conseille en général aux malades qui se sont bien trouvés de ce traitement d'y revenir chaque année au printemps et à l'automne, et de reprendre dans chacune de ces saisons quinze à vingt-cinq bains, en choisissant les jours où les conditions atmosphériques sont favorables, et en évitant de s'exposer à l'air extérieur après avoir pris ces bains.

On a fait dans ces derniers temps des expériences nombreuses pour éclairer le mode d'action des bains minéraux. Néanmoins, la question est encore peu avancée : le principe minéralisateur peut-il être absorbé par la peau ? Les recherches de M. le docteur Villemin tendraient à le prouver, si toutefois les faibles réactions qu'il a obtenues ne peuvent pas, ainsi qu'on le lui a objecté, être imputées à l'absorption par le poumon de la vapeur d'eau minéralisée.

Reveil a pris des bains avec 20 grammes d'arséniate de soude, et il n'a pas trouvé d'arsenic dans ses urines. MM. Gobley et Avisard en avaient déjà inutilement cherché dans les urines de mes malades. On a prétendu que l'absorption, nulle sur l'ensemble de la périphérie cutanée, est possible dans les régions palmaires et plantaires. Reveil, d'après quelques expériences, inclinait vers cette opinion. Ce savant observateur admettait également que le contact de la muqueuse génitale avec l'eau du bain, pouvait constituer pour la femme des conditions d'absorption qui n'existent pas chez l'homme. Le problème n'est donc pas résolu pour le physiologiste, il l'est pour le clinicien : on voit se manifester sous l'impression des bains arsenicaux des phénomènes immédiats, on voit survenir des effets thérapeutiques, qui prouvent que l'organisme en a senti l'action. L'arsenic est-il absorbé par les vaisseaux cutanés ; est-ce dans la peau même imprégnée de l'eau médicamenteuse que s'accomplit son action dynamique ; l'électricité du bain minéral est-elle en jeu, comme le pense Scoutetten ? Nous l'ignorons ; et au milieu des



obscurités qui enveloppent toute la théorie physiologique de cette médication, seul le fait clinique ressort incontesté; constatons-le en appelant de tous nos vœux de nouvelles recherches.

Parmi les variétés d'arthrites chroniques que j'ai traitées par les bains arsenicaux, il en est une qui me paraît plus réfractaire que les autres à l'action thérapeutique : c'est l'*arthrite fongueuse*; il est commun de voir dans le rhumatisme noueux plusieurs articulations présenter cet empâtement élastique, cette fausse fluctuation qui caractérise le développement des fongosités articulaires. J'ai vu cette arthrite fongueuse généralisée occuper les deux genoux, les articulations tibio-tarsiennes, les poignets, la plupart des articulations phalangiennes des mains et des pieds. J'ai eu dans mon service, pendant dix-huit mois, un homme âgé de trente ans environ, atteint de cette affection depuis plusieurs années. Les deux genoux avaient un volume énorme, le droit principalement, quoique le dernier envahi; celui-ci, sous l'influence du traitement, diminua d'un tiers; la diminution, bien que notable, fut moins rapide et moins prononcée dans le genou gauche. Les autres articulations se dégonflèrent d'une manière sensible, mais sans recouvrer leur mobilité; les douleurs furent amoindries sans disparaître complètement, et après avoir pris l'arsenic pendant longtemps en bains et en potion, ce malade qui, pâle, maigre et cachectique à son entrée, était devenu gras et coloré, ne pouvant cependant reprendre son travail, réclama une place dans un hospice.

Au début de l'état fongueux, le traitement est plus efficace quand les phénomènes inflammatoires sont modérés et qu'on a rempli les indications qu'ils commandaient. J'ai guéri par cette médication plusieurs coxalgies qui avaient résisté à d'autres traitements, et des arthrites qui semblaient tendre à la tumeur blanche.

Dans ces cas, j'ai fait souvent alterner avec les bains arsenicaux la compression à l'aide d'ouate maintenue avec une bande de caoutchouc. Pour que cette dernière soit bien supportée, il faut envelopper le membre d'une couche très-épaisse d'ouate, et alors elle est d'un emploi avantageux. On emploie concurremment aussi les applications résolutives dont nous avons parlé plus haut. J'ai essayé des frictions avec une pommade arséniquée, mais jusqu'ici cette médication, que je compte soumettre à de nouvelles expériences, ne m'a donné aucun résultat.

Dans le *rhumatisme noueux*, il ne faut pas perdre de vue l'état cachectique qui accompagne souvent la lésion articulaire, et pour arriver plus sûrement à modifier l'état local, il faut relever le ton général de la nu-

trition, lui rendre l'activité qu'elle a perdue. Le traitement arsenical offre cet avantage qu'il n'agit pas seulement comme modificateur de la nutrition altérée dans la partie malade, mais il imprime à l'ensemble du travail nutritif et à la fonction d'hématose la plus salutaire impulsion; ce qui n'empêche pas qu'on ne doive lui chercher des auxiliaires, toutes les fois que cela sera possible, dans un air pur et tempéré, dans un régime réparateur sans être stimulant, en un mot, dans cet ensemble de moyens hygiéniques qui sont un élément important de la thérapeutique des maladies chroniques.